



Montréal, le 2 mars 2010

**OBJET : MESSAGE IMPORTANT DE LA
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

**Madame,
Monsieur,**

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est heureuse de vous compter parmi les exposants du Forum en santé et sécurité du travail 2010. Votre présence et votre engagement en matière de santé et de sécurité du travail sont précieux.

La CSST profite des différents événements qu'elle organise pour promouvoir la prévention. Voilà pourquoi, à titre d'exposant, vous êtes un relayeur important, qui peut sensibiliser les visiteurs à la question. Le Forum santé et sécurité du travail, qui aura lieu prochainement, accueillera plusieurs centaines de personnes qui ont à cœur la santé et la sécurité du travail. Pour cette raison, la CSST considère qu'il est essentiel que **les services, les produits, les machines et tout autre type de matériel que présentent les exposants dans ce genre d'événement respectent en tous points la réglementation en matière de santé et de sécurité du travail du Québec.**

Pour connaître les lois et les règlements sur la santé et la sécurité du travail ou pour de l'information à ce sujet, nous vous invitons à visiter le site Web de la CSST au www.csst.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail